# TOUS AUX MANIFS DES 15 ET 22 MARS 2018 !




Photo : circulant sur Internet.

**V**oilà qu'en vieillissant je me découvre des pulsions révolutionnaires ! Certains de mes amis seront surpris. Il est vrai que le Président banquier pousse un peu loin le bouchon à telle enseigne que rester impassible serait une marque de résignation qui m'indispose. D'où mon appel urbi et orbi.

Après quelques mois de règne où le Président Macron s'est attaqué à tout ce qui peut délester la plèbe  de ses maigres revenus (par des augmentations à la pelle, – voir ci-dessus la photo du billet – par la baisse de 5 € des APL, la réforme du droit du travail, la primauté des accords d'entreprises sur ceux de la branche, le plafonnements des indemnités prudhommales, la réforme du compte pénibilité  – revu à la baisse,  et j'en oublie) les gens semblent enfin avoir pris la mesure de l'opération de pompage qui vise les petits salaires et la classe moyenne tout en épargnants les riches. Il arrive un moment il faut arrêter d'être gentil. Mais ce qu'il y a d'étonnant c'est l'extrême passivité du peuple de France, descendant pourtant d'une lignée de révolutionnaires. Il lui aura fallu quand même 9 mois pour qu'il se réveille à la faveur de la ponction effectuée sur les retraites et sur la remise en cause du statut des cheminots. Ce n'est qu'en fin janvier début février que les retraités de leur côté se sont aperçus que la CSG appliquée au 1er janvier 2018 avait un réel impact sur leur pouvoir d'achat. A la décharge de ces derniers, il faut reconnaître que nos gouvernants

s’étaient bien gardés de claironner que leur contribution sociale généralisée porterait non pas sur le montant de leur retraite mais sur leur revenu imposable (voir la vidéo ci-dessous).

Dans la rubrique “**Ils ne sont pas là pour nous**” j’aurais pu ajouter que le travail de sape des pensions avait été grandement avancé par le camarade socialiste Hollande qui, sous son quinquennat, avait déjà mis en place la contribution de solidarité pour l’autonomie, la suppression de la demi-part pour les veuves (décidée en 2008 mais qu’il pouvait annuler), la fiscalisation de la majoration de pension “famille nombreuse”, et le gel des pensions…

Alors trop c’est trop ! Si vous souhaitez continuer à être plumé sans réagir c’est votre droit, mais il ne faudra pas venir vous plaindre quand viendra votre tour de passer à la plumeuse à volaille. C’est pourquoi je vous invite à venir nombreux aux 2 prochaines manifestations qui se dérouleront le jeudi 15 mars pour les retraités et le 22 mars pour les cheminots. Souvenez-vous des grèves de l’automne 1995 qui ont duré 3 semaines et fait reculer le plan Juppé. C’est vous qui allez décider des prochaines mesures envisagées par l’équipe Macron. Votre destin est entre vos mains.

Si vous hésitez encore, lisez ci-après le tract d’une association de défense des retraités :

***Muriel, ministre du travail, 10.000 euros par mois +62.000 euros par an grâce à la réforme de l’ISF…Raymonde, retraitée, 1445 euros par mois, -324 euros par an à cause de la réforme de la CSG…***

FAITES CIRCULER, MERCI.